

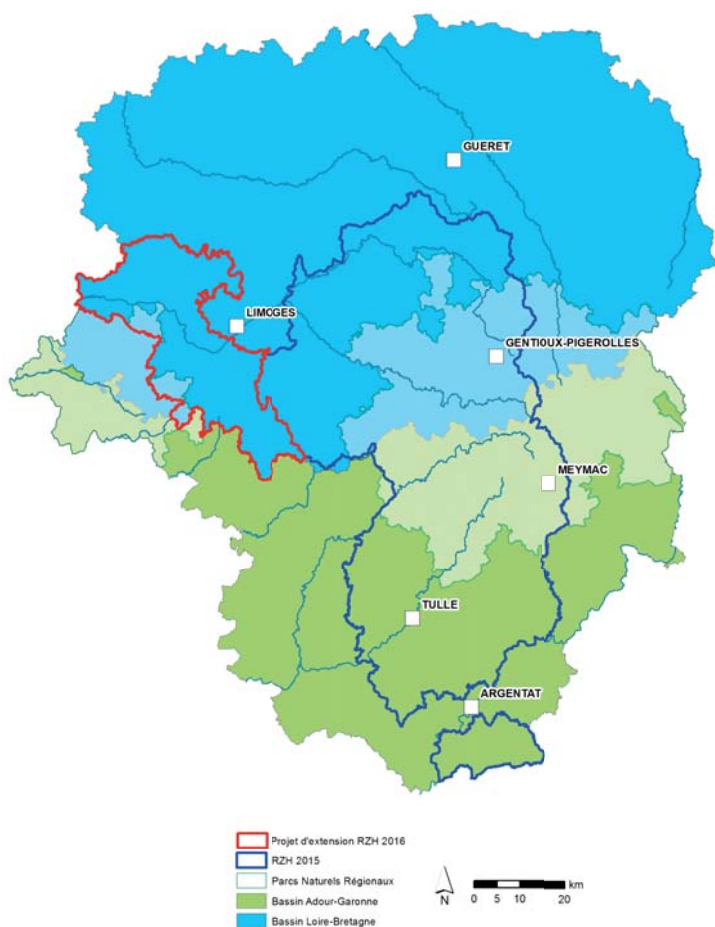
Réseau Zones Humides en Limousin

Bulletin d'information

Une journée de formation
pour les techniciens de
rivières en Corrèze
(voir page 4)

Actualités

Le Réseau Zones Humides se développe sur le bassin de la Vienne médiane



Un nouveau Contrat Territorial Milieu Aquatique (CTMA) validé par l'ensemble des partenaires techniques et financiers, regroupe les périmètres des Contrats de Restauration et d'Entretien Vienne moyenne - Glane et Vienne-Gorre, arrivés à échéance en décembre 2014. Cofinancé par l'Agence de l'eau Loire Bretagne, la Région et l'Union européenne, le CTMA "Vienne médiane" est coordonné conjointement par le Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne (SABV) et le Syndicat Mixte Vienne Gorre (SMVG).

Dans le cadre du CTMA "Vienne médiane", le CEN Limousin, en partenariat avec les coordinateurs, mène des actions d'animation foncière, de préservation et de restauration de zones humides (actions réalisées depuis 5 ans). A cela s'ajoute depuis la fin 2015, l'extension du territoire d'intervention du Réseau Zones Humides en Limousin sur le territoire du SABV. Le Parc naturel régional Périgord Limousin anime une Cellule d'Assistance Technique sur le territoire du SMVG.

L'animation du Réseau Zones Humides par le CEN Limousin vise à répondre à des demandes d'agriculteurs, de forestiers, de particuliers et de collectivités, pour des conseils en matière de gestion de zones humides. A ces conseils, s'ajoutent des journées d'échanges et la mise en place de chantiers participatifs. Les activités existantes sur le bassin versant immédiat d'une zone humide entraînent des répercussions sur le fonctionnement de celle-ci. Par conséquent, l'assistance technique s'applique aussi sur les bassins versants jouxtant des zones humides et des têtes de sources. Cette mission permettra d'accompagner les gestionnaires dans leurs démarches volontaires de conservation de leurs milieux humides.

Depuis le début de l'année 2016, le Réseau Zones Humides en Limousin sur le territoire du SABV compte ses tout premiers adhérents : 5 au total, localisés dans le bassin versant de l'Aixette (1 collectivité, 2 particuliers, 2 exploitants agricoles).

Les diagnostics écologiques et hydrologiques seront réalisés prochainement et permettront de préciser les superficies de zones humides conventionnées.

L'expérience d'un adhérent

Fédération départementale des Chasseurs de la Corrèze - FDC 19

Adhérente depuis mai 2015

Surface en adhésion : 5,68 ha

- Comment avez-vous connu le Réseau Zones Humides (RZH) ?

Je suis administrateur au CEN, je connaissais donc le réseau et ses différentes actions. J'ai voulu que mes services se rapprochent du réseau pour développer le projet de restauration des zones humides à la Maison de la Chasse et de la Nature (MCN).

- Quel(s) projet(s) menez-vous sur le domaine de la Maison de la Chasse et de la Nature et que peut vous apporter le RZH à ce propos ?

La MCN est une propriété de 60 ha

(<http://www.chasse-corrèze.fr/votre-federation/la-maison-de-la-chasse/la-maison-de-la-chasse-et-de-la-nature.html>) où nous développons diverses activités de formations,

d'animations et d'éducatives, liées à l'activité cynégétique et la nature. L'aménagement du territoire est donc une nécessité afin de détenir un support pédagogique naturel de qualité. Pour faire suite aux mesures compensatoires réalisées lors de la création de notre étang, j'ai souhaité aller au-delà du minimum imposé. L'objectif est d'entretenir 2,15 ha et de restaurer 3,53 ha de zones humides, soit au total 5,68 ha. C'est dans ce contexte que j'ai sollicité le CEN pour bénéficier de l'expérience et des compétences des animateurs du RZH, à travers une convention d'adhésion.

- Est-il facile de concilier la gestion des zones humides par pâturage avec les autres activités menées sur le domaine (pédagogique, réserve fédérale...) ?

Nous débutons le pâturage par des ovins ce printemps sur les parcelles conventionnées avec une éleveuse adhérente au RZH, je n'ai donc pas de recul. Je reste très optimiste et peu inquiet quant à la présence du troupeau lors de la réalisation de nos activités. Au contraire, la MCN étant une vitrine pour tous, nous souhaitons valoriser ce projet en développant de nouvelles animations sur ce sujet dédiées aux visiteurs de la MCN, notamment les scolaires.

- Seriez-vous partant pour d'autres projets en partenariat avec le RZH si l'occasion venait à se renouveler ?

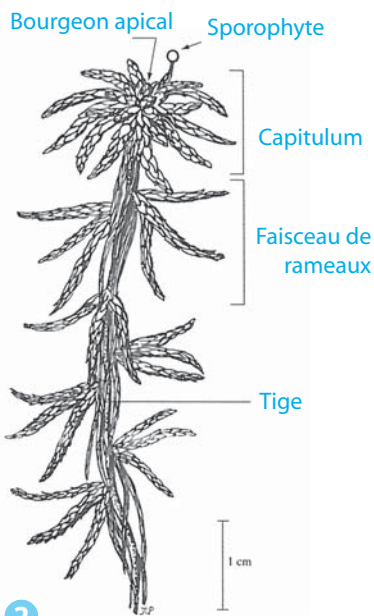
Pourquoi pas...

M. SAUVAGE Jean-François
Président de la Fédération départementale des Chasseurs de la Corrèze



Découverte des richesses naturelles

Le monde merveilleux des sphaignes



Parmi les bryophytes (plantes non vasculaires se reproduisant grâce à des spores), il existe un groupe tout à fait particulier : les sphaignes. Leur mode de croissance est original : la tige principale qui les constitue présente la particularité de croître indéfiniment, par sa partie supérieure. Sa partie inférieure, en mourant, s'accumule pour former la tourbe. Elles constituent donc des éléments clés de l'écosystème tourbeux. Cependant, elles ne sont pas toutes strictement inféodées aux tourbières. D'une façon générale, la présence de sphaignes indique un pH acide et une humidité forte, liée à un sol gorgé d'eau ou à des précipitations abondantes. Les ensembles de sphaignes forment de véritables éponges puisque l'eau y est piégée partout : entre les tiges, entre les rameaux, entre les feuilles et même dans des grosses cellules creuses qui se remplissent d'eau.

Sur les 35 espèces du territoire national, presque 20 espèces sont présentes en Limousin. Les sites les plus riches de la région peuvent abriter 12 à 14 espèces différentes.



Un peu de technique

Comment bien poser une clôture fixe électrique ?

Une clôture, quel que soit son type, se doit d'être un investissement à long terme (en moyenne, 25 à 30 années de servitude). Efficacité et durabilité en sont alors les maîtres mots. Dès lors, il s'agit de s'attarder sur le choix du matériel employé et sur les techniques de mise en œuvre.

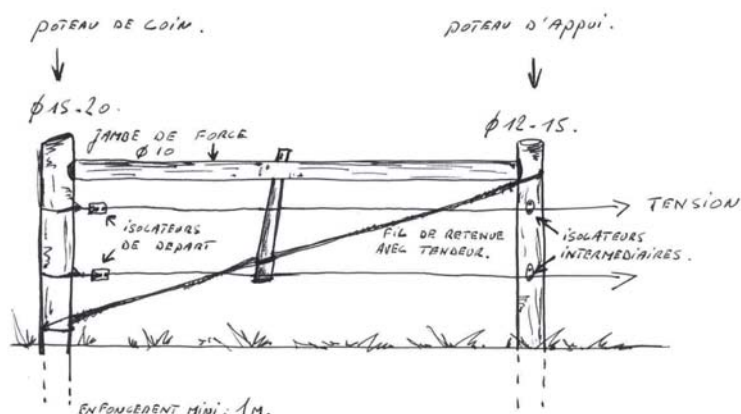
Le choix d'une clôture électrique fixe a déjà été évoqué dans un précédent article (bulletin n°16) ainsi que le matériel de qualité à engager (bulletin n°18). Ici, l'objet sera principalement la mise en œuvre appropriée et les conseils de montage de ce type de clôture, après nettoyage de l'emprise nécessaire.

UN ANCRAGE SOLIDE

Les poteaux de départ, d'angle et de fond (cf. schéma - bulletin n°18) forment la charpente de la clôture et doivent en supporter toute la tension. De longueur (2,20 à 2,50 m) et de diamètre (\varnothing 15-20 cm) supérieurs aux poteaux intermédiaires, ils peuvent, si nécessaire (selon l'angle pris par la clôture notamment), être soutenus par une jambe de force ou tout autre système s'opposant à la traction : assemblage en « H » ou coin argentin, haubannage extérieur avec amarre fixée à terre et reliée au poteau par un fil,...

Cette étape ne doit pas être sous-estimée.

Les poteaux intermédiaires sont plantés après avoir tiré un premier fil, servant de cordeau, entre les pieux d'ancrage.



Coin argentin et isolateurs de coins sur le poteau d'angle (central)

UNE CLÔTURE RESISTANTE, TENDUE MAIS CONSERVANT UNE CERTAINE SOUPLASSE

Avant de les tendre au tendeur rotatif, il convient d'installer les fils de façon à maximiser la résistance de la clôture face à une approche inopinée du bétail. Ainsi :

- sur les poteaux intermédiaires, les fils sont placés à l'intérieur du parc de pâturage. Il y a alors moins de risque d'arrachage ;
- sur les poteaux d'angle, les fils sont toujours placés à l'extérieur du virage (variations entre virage convexe ou concave par rapport au parc de pâturage) pour un bon soutien de l'ensemble de la clôture.

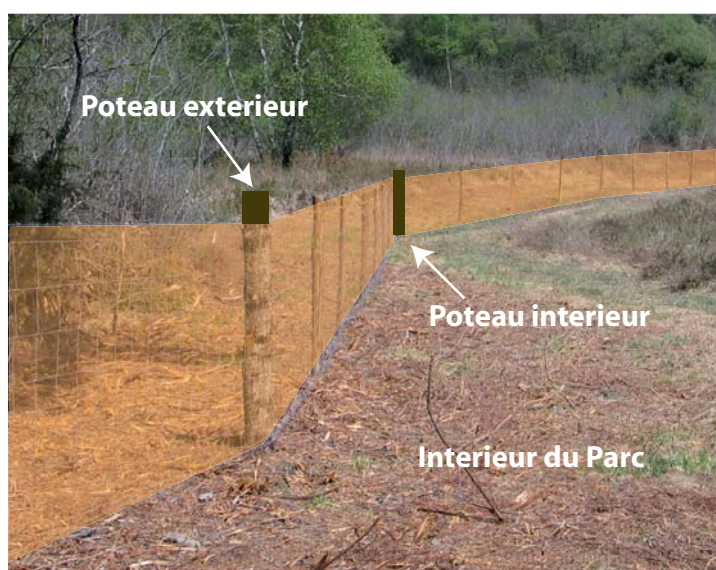
La pose du fil « High tensile » sera facilitée par l'utilisation d'un dérouleur. Des ressorts de tension sont à employer pour augmenter l'élasticité de la clôture et fournir de la souplesse face aux chocs et aux variations de température.

UN FONCTIONNEMENT ELECTRIQUE OPTIMAL

L'approche de l'utilisation d'une clôture électrique se base sur la peur de l'animal face aux chocs électriques et non sur sa force même (il arrive cependant que le bétail rentre en contact ; des bases solides restent donc nécessaires). Il est indispensable que l'alimentation électrique soit maintenue et entretenue. Des raccords spécifiques sont notamment possibles entre les fils pour assurer la conductivité et des isolateurs différents (type W, isolateur de coin) sont à employer selon le type de poteaux.

Sur les poteaux d'angle, plusieurs systèmes sont envisageables pour maintenir la continuité électrique :

- utilisation d'une gaine isolante autour du fil et passage à l'extérieur du virage ;
- utilisation d'un isolateur en porcelaine, relié au poteau, dans lequel passe simplement le fil (forme Y) ;
- utilisation de deux isolateurs de coins reliés chacun à un fil, avec jonction entre ces deux fils par un troisième.



Installation en bonne et due forme de la clôture fixe

Animations

22/05/2016 - Sortie nature : Prairies de Chez Roger (87)

RV : 10h30 au Salon Lecture Nature à Saint-Priest-sous-Aixe.

Organisateurs : CEN Limousin 05 55 03 98 25 et Association Défi Développement Durable

01/06/2016 - Sortie nature : Ruisseau du Pic (23)

RV : 14h au Pont de Brouillard sur la D58, au sud du village de Brouillard - commune de Saint-Pierre-Bellevue (23).

Organisateur : Matthieu Buis – CEN Limousin 05 55 03 98 23

Prévoir des chaussures de randonnée

04/06/2016 - Sortie nature : Domaine de Mayéras (87)

RV : 14h au parking du sentier de découverte de Mayéras (Verneuil-sur-Vienne, 87)

Organisateur : Virginie Blot (CEN Limousin) 05 55 03 98 25

14/06/2016 - Sortie nature : Rochers de Clamouzat

RV : 14h parking dans le bourg de Faux-la-Montagne (23) direction Rochers de Clamouzat

Organisateur : Aurélie Foucrot (CEN Limousin) 05 55 03 09 03.

Inscription recommandée

15/06/2016 - Sortie nature : Étang de Goursolles et tourbière du Tronchet

10h : RV sur le parking au sud de l'étang de Goursolles, sur la D979, commune de Viam (19)

14h : RV au lieu-dit Le Bas Tronchet, Commune de Viam (19)

Organisateurs : Fabienne Nauwynck et Matthieu Buis (CEN Limousin) 05 55 03 09 03

Pensez à vous munir de bottes

18/06/2016 - Sortie canoë sur la Vienne

Descente de la Vienne en canoë

RV : 9h30 moulin de la mie à Saint-Priest-sous-Aixe (87)

Organisateurs : CEN Limousin, SABV, les Clubs Aixe Canoë-Kayak et Canoë-Kayak Club de Saint-Victorien et le SMVG.

Prévoir un pique-nique à partager et des chaussures/vêtements qui ne craignent pas l'eau.

Sortie payante : 5 euros (comprend l'assurance pour la descente en canoë) et inscription obligatoire auprès de Fabienne Nauwynck 05 55 03 09 03.

21/06/2016 - Sortie nature : Tourbière de la Mazure

RV : 16h30 parking de la Rigole du Diable à Royère-de-Vassivière (23)

Organisateur : Aurélie Foucrot (CEN Limousin) 05 55 03 09 03.

Bottes ou chaussures qui ne craignent pas l'eau.

Inscription obligatoire

25/06/2016 - Sortie nature : Prairies humides du Pont Est

RV : 14h30 sur la place de l'église dans le bourg de Saint-Merd-les-Oussines (19)

Organisateur : Sophie Catoir (CEN Limousin) 05 55 46 09 83. Bottes indispensables

N'hésitez pas à consulter notre site internet

www.conservatoirelimousin.com

Avec la participation financière de :



6 ruelle du Theil - 87510 Saint-Gence
Tél : 05 55 03 29 07 - Fax : 05 55 03 29 30
info@conservatoirelimousin.com
www.conservatoirelimousin.com

Accompagnement des techniciens de rivières



Gestion pastorale des zones humides

: une journée de formation pour les techniciens de rivières en Corrèze.

Dans le cadre de l'accompagnement des techniciens de rivières à la gestion des zones humides, le CEN Limousin organise une journée de formation sur le pâturage en zones humides grâce à l'intervention d'un animateur de la FRCIVAM et d'une exploitante agricole, membre de la FRCIVAM et du Réseau Zones Humides. Cette journée se déroulera le mardi 26 avril 2016 à Tulle et à Vitrac sur Montane.

Bilan des animations



Journée mondiale des zones humides
2 février 2016

Les zones humides pour notre avenir
Modes de vie durables

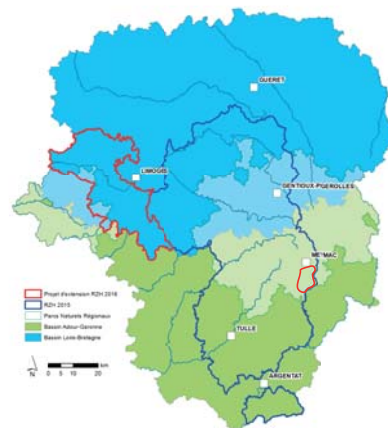


Dans le cadre des journées mondiales zones humides, ce ne sont pas moins de 20 animations qui ont été organisées par le Réseau Zones humides et ses partenaires du 23 janvier au 29 février.

Plus de 250 personnes ont participé à nos manifestations même si bien souvent le soleil n'était pas au rendez-vous.

Nous souhaitons remercier la presse qui a été bien présente lors de ces manifestations : plus de 25 articles dans les journaux, 3 reportages sur France 3, un plateau et un reportage sur Telim Tv, sans oublier les radios : France bleu limousin, RCF et Radio Vassivière.

Des animateurs à votre service !



Coordination : Erwan Hennequin - 05 55 03 98 23
ehennequin@conservatoirelimousin.com

Nicolas Lhéritier - 05 55 32 46 72
à l'antenne du CEN à Bujaleuf

nlheritier@conservatoirelimousin.com

Maiwenn Saint-Léger - 05 55 46 09 83

à l'antenne plateau de Millevaches à Saint-Merd-les-Oussines
msaintleger@conservatoirelimousin.com

Olivier Rasclé - 05 55 03 98 21 (Corrèze)
au Conservatoire d'espaces naturels du Limousin à Saint-Gence
orasclé@conservatoirelimousin.com

Matthieu Buis - 05 55 03 98 23 (Creuse)

au Conservatoire d'espaces naturels du Limousin à Saint-Gence
mbuis@conservatoirelimousin.com

Fabienne Nauwynck - 05 55 03 09 03 (Vienne médiane)

au Conservatoire d'espaces naturels du Limousin à Saint-Gence
fnauwynck@conservatoirelimousin.com

Rédaction : E. Hennequin, F. Nauwynck, O. Rasclé.

Conception : CEN Limousin - Photos : CEN Limousin

Bulletin destiné aux adhérents du Réseau Zones Humides.

Imprimé en 300 exemplaires sur du papier recyclé.